

# langdon

**Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon**  
**États financiers**  
**Au 31 décembre 2025**



# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon (le Fonds)

---

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

## Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2500  
Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2  
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215  
Téléc. courriel : ca\_toronto\_18\_york\_fax@pwc.com

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Indépendance**

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations du Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers du Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers du Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

---

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 27 mars, 2026

**Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon**  
**États de la situation financière**  
**Au 31 décembre 2025**

	Note	2025	2024
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		265 749 791 \$	143 812 118 \$
Trésorerie		6 580 794	4 392 698
Montant à recevoir sur les titres vendus ou échus		1 252	700 309
Montant à recevoir sur la souscription de parts		606 137	320 865
Dividendes et intérêts à recevoir		89 685	54 821
Autres montants à recevoir		84 848	39 870
		273 112 507	149 320 681
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Montant à payer pour l'achat de titres		1 382 764	-
Montant à payer pour le rachat de parts		46 368	3 295
Frais de gestion à payer		204 793	123 927
Dettes d'exploitation		255 826	333 656
Distributions à payer		-	444
		1 889 751	461 322
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>271 222 756 \$</b>	<b>148 859 359 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>			
Catégorie A		41 519 772	29 979 959
Catégorie F		137 604 702	97 786 359
Catégorie I		52 100 320	3 986 758
Catégorie P		24 340 782	9 148 056
Catégorie O		9 789 591	7 119 691
Catégorie F-USD		5 867 589	838 536
		<b>271 222 756 \$</b>	<b>148 859 359 \$</b>
<b>Parts rachetables en circulation</b>			
Catégorie A		2 745 688	2 058 182
Catégorie F		8 988 128	6 587 395
Catégorie I		3 208 504	255 656
Catégorie P		1 551 383	607 346
Catégorie O		651 862	487 192
Catégorie F-USD		399 542	59 650
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par catégorie</b>			
Catégorie A		15,12 \$	14,57 \$
Catégorie F		15,31	14,84
Catégorie I		16,24	15,59
Catégorie P		15,69	15,06
Catégorie O		15,02	14,61
Catégorie F-USD		14,69	14,06
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par catégorie, en USD</b>			
Catégorie F-USD		10,70 \$	9,78 \$

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

**Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon**  
**États du résultat global**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**

	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
<b>Revenus</b>			
<b>Gain (perte) net sur les placements</b>			
Dividendes		2 020 259 \$	1 314 750 \$
Intérêts à distribuer		19 899	62 942
Autres revenus		78 308	-
Gain net réalisé à la vente de placements		19 366 522	7 686 371
Variation nette de la juste valeur latente des instruments		(2 566 961)	15 506 412
<b>Gain net sur les placements</b>		<b>18 918 027</b>	<b>24 570 475</b>
Gain (perte) net réalisé sur les opérations en devises		(36 437)	(82 610)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur la conversion de devises		3 483	7 005
<b>Gains (pertes) réalisés et latents sur les opérations en devises</b>		<b>(32 954)</b>	<b>(75 605)</b>
<b>Total des revenus (pertes)</b>		<b>18 885 073</b>	<b>24 494 870</b>
<b>Charges</b>			
Frais de gestion	7	2 821 058	1 681 535
Honoraires du comité d'examen indépendant		9 447	5 672
Primes de rendement	7	2 434 188	408 668
Coûts de transactions		541 546	213 761
Honoraires d'audit		24 032	29 449
Frais d'administration et droits de garde		278 106	232 267
Frais juridiques		50 600	54 625
Honoraires pour services fiscaux		9 253	13 058
Retenues d'impôts		164 618	86 261
<b>Total des charges</b>		<b>6 332 848</b>	<b>2 725 296</b>
Moins les charges absorbées par le gestionnaire	7	-	(35 473)
<b>Total des charges après absorption par le gestionnaire</b>		<b>6 332 848</b>	<b>2 689 823</b>
<b>Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>12 552 225 \$</b>	<b>21 805 047 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>			
Catégorie A		1 865 638	3 380 393
Catégorie F		7 302 717	15 159 044
Catégorie I		1 967 523	357 598
Catégorie P		650 327	1 632 111
Catégorie O		707 735	1 270 018
Catégorie F-USD		58 285	5 883
<b>Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>12 552 225 \$</b>	<b>21 805 047 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par catégorie</b>			
Catégorie A		0,80 \$	2,24 \$
Catégorie F		0,98	2,52
Catégorie I		1,05	2,63
Catégorie P		0,79	2,74
Catégorie O		1,37	2,67
Catégorie F-USD*		0,31	0,38

\* La catégorie F-USD a été lancée le 23 août 2024.

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

**Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon**  
**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**

	Note	Catégorie A Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Catégorie A Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Catégorie F Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Catégorie F Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>		29 979 959 \$	13 290 810 \$	97 786 359 \$	57 701 744 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		1 865 638	3 380 393	7 302 717	15 159 044
<b>Distributions versées aux porteurs de parts rachetables</b>					
Revenu net de placement		-	-	-	-
Gain net réalisé sur les placements		(827 911)	-	(4 883 595)	(319 815)
Remboursement de capital		-	-	-	(203 258)
<b>Total des distributions versées aux porteurs de parts rachetables</b>		(827 911)	-	(4 883 595)	(523 073)
<b>Opérations sur parts rachetables</b>					
Produit de l'émission de parts rachetables		11 385 895	13 840 487	67 404 910	48 363 611
Réinvestissements des distributions versées aux porteurs de parts rachetables		812 636	-	4 163 314	455 460
Rachats de parts rachetables		(1 696 445)	(531 731)	(34 169 003)	(23 370 427)
<b>Total des opérations sur parts rachetables</b>		10 502 086	13 308 756	37 399 221	25 448 644
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice		11 539 813	16 689 149	39 818 343	40 084 615
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>		<b>41 519 772 \$</b>	<b>29 979 959 \$</b>	<b>137 604 702 \$</b>	<b>97 786 359 \$</b>

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

**Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon**  
**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**

	Note	Catégorie I Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Catégorie I Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Catégorie P Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Catégorie P Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>		3 986 758 \$	1 686 948 \$	9 148 056 \$	4 799 958 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		1 967 523	357 598	650 327	1 632 111
<b>Distributions versées aux porteurs de parts rachetables</b>					
Revenu net de placement		-	-	(39 535)	(28 036)
Gain net réalisé sur les placements		(1 707 810)	(19 479)	(627 581)	(29 977)
Remboursement de capital		-	(12 380)	-	(19 052)
<b>Total des distributions versées aux porteurs de parts rachetables</b>		(1 707 810)	(31 859)	(667 116)	(77 065)
<b>Opérations sur parts rachetables</b>					
Produit de l'émission de parts rachetables		50 564 888	1 942 212	14 542 399	4 000 000
Réinvestissements des distributions versées aux porteurs de parts rachetables		1 707 727	31 859	667 116	77 065
Rachats de parts rachetables		(4 418 766)	-	-	(1 284 013)
<b>Total des opérations sur parts rachetables</b>		47 853 849	1 974 071	15 209 515	2 793 052
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice		48 113 562	2 299 810	15 192 726	4 348 098
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>		<b>52 100 320 \$</b>	<b>3 986 758 \$</b>	<b>24 340 782 \$</b>	<b>9 148 056 \$</b>

*Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.*

**Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon**  
**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**

Note	Catégorie O Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Catégorie O Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Catégorie F- USD Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Catégorie F- USD Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	7 119 691 \$	4 475 660 \$	838 536 \$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	707 735	1 270 018	58 285	5 883
<b>Distributions versées aux porteurs de parts rachetables</b>				
Revenu net de placement	-	(4 003)	-	-
Gain net réalisé sur les placements	(639 602)	(69 583)	(140 954)	(2 962)
Remboursement de capital	-	(44 224)	-	(1 883)
<b>Total des distributions versées aux porteurs de parts rachetables</b>	(639 602)	(117 810)	(140 954)	(4 845)
<b>Opérations sur parts rachetables</b>				
Produit de l'émission de parts rachetables	2 212 165	1 374 013	5 270 583	833 217
Réinvestissements des distributions versées aux porteurs de parts rachetables	639 602	117 810	140 586	4 281
Rachats de parts rachetables	(250 000)	-	(299 447)	-
<b>Total des opérations sur parts rachetables</b>	2 601 767	1 491 823	5 111 722	837 498
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	2 669 900	2 644 031	5 029 053	838 536
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>9 789 591 \$</b>	<b>7 119 691 \$</b>	<b>5 867 589 \$</b>	<b>838 536 \$</b>

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

**Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon**  
**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**

	Note	Total du Fonds Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Total du Fonds Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>		148 859 359 \$	81 955 120 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		12 552 225	21 805 047
<b>Distributions versées aux porteurs de parts rachetables</b>			
Revenu net de placement		(39 535)	(32 039)
Gain net réalisé sur les placements		(8 827 453)	(441 816)
Remboursement de capital		-	(280 797)
<b>Total des distributions versées aux porteurs de parts rachetables</b>		(8 866 988)	(754 652)
<b>Opérations sur parts rachetables</b>			
Produit de l'émission de parts rachetables		151 380 840	70 353 540
Réinvestissements des distributions versées aux porteurs de parts rachetables		8 130 981	686 475
Rachats de parts rachetables		(40 833 661)	(25 186 171)
<b>Total des opérations sur parts rachetables</b>		118 678 160	45 853 844
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice		122 363 397	66 904 239
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>		<b>271 222 756 \$</b>	<b>148 859 359 \$</b>

*Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.*

**Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon**  
**Tableaux des flux de trésorerie**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**

Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	12 552 225 \$	21 805 047 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur la trésorerie	(5 635)	(6 526)
Produit de la vente ou de l'échéance de placements	114 283 218	34 807 219
Achats de placements	(217 339 509)	(76 858 465)
(Gain) perte net réalisé à la vente de placements	(19 366 522)	(7 686 371)
Variation nette de la juste valeur latente des instruments	2 566 961	(15 506 412)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(76 806)	168 803
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(107 386 068)</b>	<b>(43 276 705)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de la souscription de parts rachetables	151 095 568	70 161 763
Distributions payées aux détenteurs de parts rachetables nettes des distributions réinvesties	(736 451)	(67 733)
Montant versé au rachat de parts rachetables	(40 790 588)	(25 413 890)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>109 568 529</b>	<b>44 680 140</b>
Gain (perte) de change sur la trésorerie	5 635	6 526
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	2 182 461	1 403 435
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 392 698	2 982 737
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>6 580 794 \$</b>	<b>4 392 698 \$</b>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	1 820 777 \$	1 198 335 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	19 899 \$	19 745 \$

Les présents états financiers doivent être lus en parallèle avec les notes ci-jointes.

## Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon

### Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2025

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% du total
<b>Australie</b>				
18 500 000	L1 Group Limited	<b>16 354 115</b>	<b>18 046 924</b>	<b>6,7</b>
<b>Autriche</b>				
25 958	DO & CO AG	<b>6 714 064</b>	<b>8 667 254</b>	<b>3,2</b>
<b>Canada</b>				
40 000	TerraVest Industries Inc.	<b>6 480 718</b>	<b>6 580 400</b>	<b>2,4</b>
<b>Danemark</b>				
100 000	Royal Unibrew A/S	<b>10 437 521</b>	<b>12 406 756</b>	<b>4,6</b>
<b>Allemagne</b>				
100 000	CHAPTERS Group AG	3 904 589	6 694 036	2,5
45 150	Hypoport SE	10 103 933	9 351 101	3,4
		<b>14 008 522</b>	<b>16 045 137</b>	<b>5,9</b>
<b>France</b>				
158 462	Planisware	<b>5 657 998</b>	<b>6 032 219</b>	<b>2,2</b>
<b>Japon</b>				
100 000	Baycurrent Inc.	4 535 053	5 695 592	2,1
250 000	Freee K.K.	8 089 829	6 582 790	2,4
349 600	Japan Elevator Service Holdings Co., Ltd.	5 591 967	5 325 637	2
		<b>18 216 849</b>	<b>17 604 019</b>	<b>6,5</b>
<b>Jersey</b>				
1 454 796	Rosebank Industries PLC	<b>8 179 388</b>	<b>9 420 463</b>	<b>3,5</b>
<b>Pays-Bas</b>				
39 905	Euronext NV	<b>5 453 447</b>	<b>8 239 052</b>	<b>3,0</b>
<b>Norvège</b>				
3 451 283	SmartCraft ASA	<b>10 953 133</b>	<b>11 748 657</b>	<b>4,3</b>
<b>Suède</b>				
800 000	Scandic Hotels Group AB	<b>10 355 101</b>	<b>11 604 767</b>	<b>4,3</b>

**Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon**  
**Inventaire du portefeuille**  
**Au 31 décembre 2025**

<b>Nombre d'actions</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût moyen \$</b>	<b>Juste valeur \$</b>	<b>% du total</b>
<b>Royaume-Uni</b>				
54 920	Diploma PLC	3 676 993	5 380 202	2,0
600 000	Fevertree Drinks PLC	8 995 723	9 091 536	3,3
600 000	Safestore Holdings PLC	7 877 165	8 170 172	3,0
250 000	Softcat PLC	6 414 615	6 554 084	2,4
449 142	Volution Group PLC	5 522 612	5 359 762	2,0
1 072 903	Watches of Switzerland Group PLC	8 735 226	9 408 945	3,5
		<b>41 222 334</b>	<b>43 964 701</b>	<b>16,2</b>
<b>États-Unis</b>				
31 439	Agilysys, Inc.	3 825 353	5 128 136	1,9
565 000	Burford Capital Limited	9 221 936	6 917 378	2,5
27 500	CSW Industrials, Inc.	10 058 449	11 079 327	4,1
45 000	Esquire Financial Holdings, Inc.	3 741 581	6 304 328	2,3
175 000	Goosehead Insurance, Inc., cat. A	17 510 996	17 690 454	6,5
23 095	Kinsale Capital Group, Inc.	13 353 834	12 398 129	4,6
106 794	Skyward Specialty Insurance Group, Inc.	6 379 434	7 491 709	2,8
623 564	The Westaim Corporation	14 830 125	15 900 882	5,9
205 839	Yeti Holdings, Inc.	10 027 196	12 479 099	4,6
		<b>88 948 904</b>	<b>95 389 442</b>	<b>35,2</b>
	Ajustements au titre des coûts de transactions	-420 908		
	<b>Total des placements</b>	<b>242 561 186</b>	265 749 791	98
	Autres actifs, moins les passifs		5 472 965	2,0
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>271 222 756</b>	<b>100,0</b>

## 1. Structure

Le Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie selon les lois de la province d'Ontario, aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 28 juillet 2022. Langdon Equity Partners Ltd. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds.

L'adresse du siège social du Fonds est le 130, Bloor Street West, Suite 1000, Toronto (Ontario) M5S 1N5. L'objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs une croissance du capital à long terme essentiellement par l'intermédiaire de placements dans des actions ordinaires de sociétés des pays développés.

La date de début des activités pour chaque catégorie de parts du Fonds est présentée ci-dessous.

Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie P	Catégorie O	Catégorie F-USD
29 août 2022	29 août 2022	29 août 2022	31 août 2022	25 janvier 2023	23 août 2024

Le conseil d'administration du gestionnaire et du fiduciaire a approuvé les états financiers le 27 mars 2026.

## 2. Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

Aucune norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 n'a eu d'effet significatif sur les états financiers du Fonds.

Diverses nouvelles normes, modifications de normes et interprétations entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et n'ont donc pas été appliquées de façon anticipée aux fins de la préparation des présents états financiers. Le Fonds a évalué l'incidence de ces nouvelles normes et modifications :

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027). L'IASB a publié une nouvelle norme sur la présentation des états financiers et les informations à fournir dans ceux-ci, qui remplace IAS 1 et qui porte principalement sur des mises à jour à l'état du résultat. Les nouveaux concepts clés faisant leur apparition dans IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état du résultat avec des sous-totaux définis;
- une disposition relative à la détermination du résumé structuré le plus utile pour présenter les charges dans l'état du résultat;
- les informations à fournir dans une seule note dans les états financiers pour certaines mesures de la performance qui sont présentées hors des états financiers de l'entité (c.-à-d. les mesures de la performance définies par la direction);
- des principes plus clairs sur le regroupement ou la ventilation qui s'appliquent aux états financiers primaires et aux notes en général.

L'IASB a publié des modifications à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, parallèlement aux modifications à IFRS 9 *Instruments financiers*. Les modifications clarifient et bonifient les obligations d'information relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers et introduisent des obligations d'information supplémentaires pour certains actifs financiers assortis de clauses conditionnelles et les instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les modifications introduisent également des obligations d'information supplémentaires s'appliquant à la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique.

Le Fonds continue d'évaluer l'incidence de la norme et des modifications à venir.

Aucune autre norme ou modification de norme ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers du Fonds.

### 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les informations significatives sur les méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers sont décrites ci-après. Les présents états financiers tiennent compte des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date de clôture de l'exercice, ainsi que des revenus et des charges pour la période de présentation de l'information. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes.

#### **Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat**

##### **Classement et présentation**

Actif — Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique qu'il a adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur les données sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions.

En vertu de la méthode du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis évalués au coût amorti.

##### **Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation**

Les achats et les ventes normalisés de placements sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie provenant des placements sont arrivés à échéance ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans la variation nette de la juste valeur latente des instruments, dans l'état du résultat global de la période où ils se produisent.

##### **Trésorerie**

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue facilement convertibles en un montant de trésorerie connu.

##### **Conversion des devises**

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

La valeur des actifs et des passifs, y compris les placements, libellés en devises est convertie en dollars canadiens à la date d'évaluation, aux taux de change fournis par un ou plusieurs fournisseurs de services d'établissement des prix. Les achats et les ventes de placements et les revenus et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'incidence des fluctuations des taux de change sur les placements est comptabilisée dans l'état du résultat global, dans les gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements et dans la variation de la juste valeur latente des placements. Le gain ou la perte réalisé et la plus-value ou moins-value latente découlant des autres transactions libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien sont présentés séparément.

##### **Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Voir la note 10 pour obtenir le calcul.

##### **Comptabilisation des revenus**

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers, pour lesquels cette date pourrait être passée; ces dividendes sont comptabilisés dès que le gestionnaire connaît la date ex-dividende.

Les intérêts à distribuer sont comptabilisés quotidiennement selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Ils représentent les intérêts reçus sur les dépôts en espèces à court terme.

### Frais et charges

Les Fonds paient au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il leur fournit, notamment la gestion des placements du Fonds, la supervision des fournisseurs de services et l'administration générale. Le gestionnaire paie certaines charges d'exploitation du Fonds en échange du paiement par ce dernier de frais de gestion à taux fixe pour chacune de ses catégories. Le gestionnaire prend en charge à l'occasion certains frais d'exploitation.

Le gestionnaire peut recevoir, sur chaque catégorie de parts des Fonds, une prime de rendement.

Les revenus, les charges, les gains et les pertes entre les catégories, ainsi que les gains et pertes réalisés et latents sont répartis quotidiennement entre les catégories en proportion de leur actif net. Les frais et charges propres à une catégorie, comme les frais d'administration et les coûts du comité d'examen indépendant, sont imputés directement à chaque catégorie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les honoraires versés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ou à un autre cabinet membre du réseau PwC pour les services d'audit du Portefeuille de petites sociétés mondiales Langdon géré par Langdon Equity Partners Ltd étaient de 19 565 \$ (29 449 \$ en 2024). Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 18 248 \$ (6 015 \$ en 2024).

### Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

### Parts rachetables

Selon les normes IFRS de comptabilité, IAS 32 exige que les parts ou les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts rachetables du Fonds comportent une obligation contractuelle de distribuer le revenu net et les gains en capital nets réalisés au moins une fois l'an, en trésorerie, à la demande des porteurs de parts. En conséquence, dans les présents états financiers, les parts rachetables en circulation du Fonds sont classées dans les passifs financiers. Les souscriptions et les rachats comprennent les échanges entre différentes catégories du Fonds. Ces opérations sont exclues du poste « Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement » du tableau des flux de trésorerie.

Les parts rachetables du Fonds sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à toute date d'évaluation et à la valeur liquidative par part. La valeur liquidative par part aux fins de souscriptions et de rachats est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds (c'est-à-dire la juste valeur totale de ses actifs moins celle de ses passifs) par le nombre total de parts en circulation à ce moment, et ce, chaque date d'évaluation, conformément aux dispositions de la partie 14 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement aux fins des opérations des porteurs de parts. L'actif net est établi conformément aux normes IFRS de comptabilité et peut différer de la valeur liquidative du Fonds. Aux 31 décembre 2025 et 2024, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS de comptabilité.

### Montant à payer pour le rachat de parts

Conformément aux normes IFRS de comptabilité, les rachats, qu'ils soient exprimés en dollars ou en actions, doivent être comptabilisés dans les passifs lorsque le rachat de l'intégralité du montant ou du nombre de parts à racheter a été effectué le dernier jour de la période. Ainsi, les rachats réglés après la fin de la période, mais qui sont basés sur la valeur liquidative à la fin de la période, sont inscrits à titre de rachats à payer. Lorsqu'à la réception d'une demande de rachat, le montant ou le nombre de parts à racheter n'est pas encore déterminé, les parts demeurent comprises dans le capital du Fonds jusqu'à ce que la valeur liquidative utilisée pour calculer ce montant soit établie.

#### 4. Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

*Méthodes et données d'entrée* — Les méthodes et les données d'entrée ci-après sont utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et des passifs financiers. L'utilisation de certaines méthodes et données peut varier selon leur disponibilité et leur pertinence, et selon l'évolution des marchés et de la conjoncture économique.

Les actions sont habituellement évaluées, à la fermeture des bureaux le jour de l'évaluation des titres, au cours de clôture officiel ou au dernier prix de vente enregistré de la bourse ou du marché sur lequel elles sont négociées ou, s'il n'y a pas eu de vente, au dernier cours acheteur disponible.

Le prix des titres provient de la bourse ou du marché principal sur lequel ils sont négociés.

*Classement* — Le Fonds classe ses actifs et ses passifs en trois niveaux, en fonction des données d'entrée utilisées aux fins d'évaluation. Les valeurs du niveau 1 sont fondées sur des cours observés sur des marchés actifs pour des titres identiques. Les valeurs du niveau 2 sont basées sur des données de marché observables importantes, comme les cours de titres similaires et les cours des marchés inactifs. Les valeurs du niveau 3 sont fondées sur des données d'entrée non observables importantes reflétant les hypothèses qui, selon le gestionnaire, pourraient être raisonnablement utilisées par les intervenants du marché pour évaluer les titres. Le tableau suivant résume les types de données d'entrée utilisées pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

<b>2025</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
<b>\$</b>				
<b>Actif</b>				
Placements en actions	265 749 791	-	-	265 749 791
<b>Total des placements</b>	<b>265 749 791</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>265 749 791</b>

<b>2024</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
<b>\$</b>				
<b>Actif</b>				
Placements en actions	143 812 118	-	-	143 812 118
<b>Total des placements</b>	<b>143 812 118</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>143 812 118</b>

Au cours des périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir, des montants à payer et de l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

## 5. Gestion des risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds peut être exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le gestionnaire cherche à réduire au minimum les effets négatifs potentiels de ces risques sur le rendement du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés, en surveillant quotidiennement les positions du Fonds et les événements du marché et en diversifiant les placements du portefeuille conformément à l'objectif de placement.

### Risque de marché

Les économies et les marchés des capitaux du monde entier sont étroitement liés. Les événements économiques, financiers ou politiques, les accords commerciaux ou tarifaires, les guerres, le terrorisme, les incidents de cybersécurité, les catastrophes naturelles, les urgences sanitaires (telles que la propagation de maladies infectieuses) et d'autres situations ayant cours dans un pays ou une région pourraient avoir une incidence sur les économies ou les marchés du monde entier. C'est pourquoi, que le Fonds investisse ou non dans des titres dont les émetteurs se situent dans des pays touchés, ou qui y sont fortement exposés, la valeur et la liquidité des placements du Fonds pourraient subir les effets négatifs d'événements ayant lieu dans d'autres pays ou régions.

*Risque de change* — Le risque de change découle des instruments financiers libellés en devises. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de titres libellés en devises varie par suite des fluctuations des taux de change. Lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport aux autres monnaies, la valeur des titres étrangers augmente. À l'inverse, lorsqu'il s'apprécie, la valeur des titres étrangers diminue.

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé. Les tableaux indiquent également l'incidence potentielle, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des devises présentées, toutes les autres variables demeurant constantes. Les éléments monétaires comprennent la trésorerie, les placements à court terme, les titres à revenu fixe, les instruments dérivés et les conversions de devises, tandis que les éléments non monétaires comprennent les placements en actions.

<b>2025</b>				
<b>Devise</b>	<b>Monétaire</b>	<b>Non monétaire</b>	<b>Exposition totale</b>	<b>Incidence</b>
	<b>\$</b>		<b>\$</b>	<b>\$</b>
Dollar américain	2 906 664	79 488 560	82 395 224	4 119 761
Livre sterling	355	53 385 164	53 385 519	2 669 276
Euro	345	38 983 662	38 984 007	1 949 200
Yen japonais	-	17 604 019	17 604 019	880 201
Dollar australien	51	18 046 924	18 046 975	902 349
Couronne danoise	96	12 406 756	12 406 852	620 343
Couronne norvégienne	206	11 748 657	11 748 863	587 443
Couronne suédoise	173	11 604 768	11 604 941	580 247
Total des devises	2 907 890	243 268 510	246 176 400	12 308 820
<b>Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1,07 %</b>	<b>89,69 %</b>	<b>90,76 %</b>	<b>4,54 %</b>

  

<b>2024</b>				
<b>Devise</b>	<b>Monétaire</b>	<b>Non monétaire</b>	<b>Exposition totale</b>	<b>Incidence</b>
	<b>\$</b>		<b>\$</b>	<b>\$</b>
Dollar américain	830 385	40 131 645	40 962 030	2 048 102
Livre sterling	346	24 130 750	24 131 096	1 206 555
Euro	389	22 066 492	22 066 881	1 103 344
Dollar australien	49	9 563 860	9 563 909	478 195
Couronne danoise	89	7 756 941	7 757 030	387 851
Couronne suédoise	151	7 152 934	7 153 085	357 654
Yen japonais	-	3 999 920	3 999 920	199 996
Couronne norvégienne	2	3 791 570	3 791 572	189 579
Total des devises	831 411	118 594 112	119 425 523	5 971 276
<b>Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>0,56 %</b>	<b>79,67 %</b>	<b>80,23 %</b>	<b>4,01 %</b>

Risque de taux d'intérêt — Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la valeur de marché des instruments financiers portant intérêt du Fonds varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la plupart des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'était pas exposé à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix — Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur, ou par tous les facteurs touchant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Au 31 décembre 2025, la juste valeur des actions exposées au risque de prix était de 265 749 791 \$ (143 812 118 \$ au 31 décembre 2024). Si les cours des actions du portefeuille avaient augmenté ou diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait diminué ou augmenté d'environ 26 574 979 \$ (14 381 212 \$ au 31 décembre 2024). En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie. Les tableaux suivants résument le risque de concentration du Fonds.

<b>Répartition géographique</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	%	%
<b>Placements en actions</b>		
Australie	6,7	6,4
Autriche	3,2	-
Canada	2,4	16,9
Danemark	4,6	5,2
France	2,2	2,5
Allemagne	5,9	4,4
Guernesey	-	3,8
Irlande	-	3,2
Japon	6,5	2,7
Jersey	3,5	0,1
Pays-Bas	3,0	4,7
Norvège	4,3	2,5
Suède	4,3	4,8
Royaume-Uni	16,2	16,1
États-Unis	35,2	23,3
Autres actifs, moins les passifs	2,0	3,4
<b>Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

<b>Répartition sectorielle</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>
<b>Placements en actions</b>		
Industrie	18,9	16,7
Énergie	2,4	-
Consommation discrétionnaire	12,4	16,5
Produits de première nécessité	7,9	7,1
Soins de santé	-	5,8
Produits financiers	40,2	35,1
Technologies de l'information	13,2	13,6
Immobilier	3,0	1,8
Autres actifs, moins les passifs	2,0	3,4
<b>Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement envers le Fonds. Pour aider à gérer le risque de crédit, le gestionnaire du Fonds surveille attentivement la solvabilité et la solidité des contreparties réalisant des transactions pour le compte du Fonds. Le risque de défaut est considéré comme limité, car toutes les opérations sont réglées et payées à la livraison, et sont effectuées par des courtiers approuvés.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'avait aucun placement important dans des titres à revenu fixe.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un Fonds ne soient pas facilement échangeables contre de la trésorerie au besoin. Le Fonds s'efforce de conserver un niveau de liquidités suffisant pour régler les charges et les rachats de parts en investissant principalement dans des titres liquides. Cependant, une forte demande imprévue de rachats de parts pourrait amener le Fonds à vendre certains placements à un moment moins favorable afin de pouvoir régler ces rachats. Pour gérer la liquidité du Fonds et lui permettre de respecter ses obligations, les actifs du Fonds sont essentiellement investis dans des titres négociés sur des marchés actifs qui, de l'avis du gestionnaire, peuvent être facilement vendus sur le marché dans des circonstances normales. De plus, un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie suffisant est conservé pour financer les rachats prévus.

Au 31 décembre 2025, les passifs du Fonds sont à payer dans un délai de trois mois. Au 31 décembre 2024, tous les passifs du Fonds sont arrivés à échéance en trois mois.

## 6. Parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories, et de parts dans chaque catégorie. Actuellement, le Fonds offre six catégories de parts : A, F, I, P, O et F-USD. Les parts du Fonds sont offertes en tout temps. Les demandes de souscriptions supplémentaires ou de rachat reçues par le fiduciaire avant 16 h (heure de l'Est) à la date d'évaluation sont évaluées à la valeur liquidative par part établie à cette date. La valeur liquidative par part est calculée à la clôture de chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. Les porteurs de parts ont droit aux distributions au moment où elles sont déclarées. Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles ou versées en trésorerie, au gré du porteur de parts. Le Fonds n'est soumis à aucune restriction ni aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. Les fluctuations du capital du Fonds au cours de la période sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le capital du Fonds est géré conformément à l'objectif de placement du Fonds, ce qui comprend la gestion du niveau de liquidités de manière à pouvoir répondre aux demandes de rachat.

Le Fonds offre des parts des catégories A, F, I, P, O et F-USD, décrites ci-après.

Parts de catégorie A	Offertes à tous les investisseurs avec l'option de paiement des frais d'acquisition à l'achat.
Parts de catégorie F	Offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, et qui paient des frais annuels selon la valeur de leur actif plutôt que des commissions sur les opérations, ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement.
Parts de catégorie I	Offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, cas par cas, au gré du gestionnaire. Les frais de gestion et les primes de rendement des parts de catégorie I ne seront pas supérieurs à ceux des parts de catégorie F du Fonds.
Parts de catégorie P	Offertes dans le cadre d'un placement privé aux investisseurs qui résident dans la province d'Ontario et investissent dans le Fonds par l'entremise du gestionnaire, agissant comme courtier sur le marché dispensé. Les frais de gestion et les primes de rendement des parts de catégorie P ne seront pas supérieurs à ceux des parts de catégorie F du Fonds.
Parts de catégorie O	Offertes dans le cadre d'un placement privé aux investisseurs qui résident dans la province d'Ontario ou, au gré du gestionnaire, dans d'autres provinces ou territoires, et investissent dans le Fonds par l'entremise du gestionnaire, agissant comme courtier sur le marché dispensé, ou d'un autre courtier inscrit. Les frais de gestion et les primes de rendement des parts de catégorie O ne seront pas supérieurs à ceux des parts de catégorie F du Fonds.
Parts de catégorie F-USD	Offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier, et qui paient des frais annuels selon la valeur de leur actif plutôt que des commissions sur les opérations, ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement.

Sommaire des parts rachetables émises et en circulation aux 31 décembre 2025 et 2024 :

<b>Catégorie A</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Parts en circulation à l'ouverture de la période	2 058 182	1 082 022
Souscriptions	744 810	1 015 217
Réinvestissements	53 672	-
Rachats	(110 976)	(39 057)
Parts en circulation à la clôture de la période	2 745 688	2 058 182
<b>Catégorie F</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Parts en circulation à l'ouverture de la période	6 587 395	4 631 451
Souscriptions	4 302 056	3 581 966
Réinvestissements	271 713	30 574
Rachats	(2 173 036)	(1 656 596)
Parts en circulation à la clôture de la période	8 988 128	6 587 395

<b>Catégorie I</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Parts en circulation à l'ouverture de la période	255 656	130 217
Souscriptions	3 113 121	123 404
Réinvestissements	105 098	2 035
Rachats	(265 371)	-
Parts en circulation à la clôture de la période	3 208 504	255 656

<b>Catégorie P</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Parts en circulation à l'ouverture de la période	607 346	379 207
Souscriptions	901 549	324 320
Réinvestissements	42 488	5 259
Rachats	-	(101 440)
Parts en circulation à la clôture de la période	1 551 383	607 346

<b>Catégorie O</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Parts en circulation à l'ouverture de la période	487 192	367 170
Souscriptions	137 624	111 932
Réinvestissements	42 573	8 090
Rachats	(15 526)	-
Parts en circulation à la clôture de la période	651 862	487 192

<b>Catégorie F-USD</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>
Parts en circulation à l'ouverture de la période	59 650	-
Souscriptions	350 241	59 347
Réinvestissements	9 565	303
Réinvestissements	(19 914)	-
Parts en circulation à la clôture de la période	399 542	59 650

## 7. Opérations avec des parties liées

### Gestion et frais du Fonds

Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds. Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts. Ils sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour de chaque mois. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire sont de 2,15 % pour les parts de catégorie A et de 1,15 % pour les parts de catégories F et F-USD. Pour les parts de catégories I, P et O, ils sont négociés et payés directement par l'investisseur et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A. Pour les parts de catégories P et O, ils ne seront pas supérieurs aux frais de gestion des parts de catégorie F.

Le gestionnaire peut recevoir, sur chaque catégorie de parts du Fonds, une prime de rendement. Le Fonds verse au gestionnaire une prime de rendement sur les parts de catégories A, F et F-USD pour les semestres clos le 30 juin et le 31 décembre de chaque année (chacun une « période d'établissement ») correspondant à 15 % de l'excédent du rendement de la catégorie concernée sur le résultat de l'indice de référence au cours de la période d'établissement, après l'application d'un seuil de rendement (au sens donné ci-dessous), majorée des taxes applicables.

La prime de rendement est seulement versée au gestionnaire si le prix par part de la catégorie concernée à la clôture de la période d'établissement est supérieur au prix par part de la dernière période d'établissement au cours de laquelle une prime de rendement a été payée (le « seuil de rendement »).

Aucune prime de rendement n'est versée si le rendement de la catégorie concernée est inférieur au résultat de l'indice de référence au cours de la période d'établissement (un « écart négatif »). Par ailleurs, la prime de rendement est seulement versée au gestionnaire si l'écart négatif cumulatif de la catégorie pour les périodes d'établissement précédentes a été comblé. La prime de rendement est calculée et comptabilisée quotidiennement pour chaque catégorie de parts au cours de chaque période d'établissement, ainsi qu'à la date de rachat en question lors du rachat de parts d'une catégorie à une autre date que le 30 juin ou le 31 décembre.

Les porteurs de parts de catégories I, P et O peuvent négocier avec le gestionnaire une prime de rendement autre que celle indiquée précédemment, qui sera directement versée au gestionnaire, ou n'en verser aucune, conformément aux exigences réglementaires pertinentes.

Les frais de gestion et les primes de rendement sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS et la TVH.

Le gestionnaire est également responsable des activités courantes du Fonds et prend en charge à l'occasion des frais d'exploitation, comme les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais d'administration et les coûts des systèmes. Au 31 décembre 2025, les frais d'exploitation absorbés par le gestionnaire s'élevaient à néant (35 473 \$ en 2024).

Pour la période close le 31 décembre 2025, la rémunération versée par le Fonds aux membres du comité d'examen indépendant a totalisé 9 447 \$ (5 672 \$ en 2024).

## 8. Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds distribue une part suffisante de son revenu de placement net imposable et de ses gains en capital nets aux porteurs de parts de sorte qu'il n'a aucun impôt à payer. Ces revenus sont imposables pour les porteurs de parts. Par conséquent, le Fonds a déterminé qu'en substance il n'était pas assujéti à l'impôt. Il ne comptabilise donc aucun impôt ni produit d'impôt différé sur les pertes en capital et autres qu'en capital. Les revenus nets de placement et les gains en capital nets (le cas échéant) sont distribués une fois l'an pour toutes les catégories.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et à l'impôt sur les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts et les impôts sur les gains en capital s'y rattachant sont présentés à titre de charge distincte dans l'état du résultat global et comme un élément de passif dans l'état de la situation financière. S'il y a lieu, le Fonds comptabilise un passif d'impôt différé estimé selon les gains latents pour tenir compte des impôts à payer sur d'éventuels gains en capital réalisés à la vente de titres.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables ultérieurs. Le Fonds n'avait aucun report de pertes autres qu'en capital.

Les pertes en capital et autres qu'en capital du Fonds au 31 décembre sont présentées ci-dessous :

### 2025

Année d'échéance des reports de pertes autres qu'en capital*	Pertes autres qu'en capital (\$)	Pertes en capital**
2043	-	-

### 2024

Année d'échéance des reports de pertes autres qu'en capital*	Pertes autres qu'en capital (\$)	Pertes en capital**
2043	-	-

\* Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus des années ultérieures.

\*\* Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment aux fins de déduction des gains en capital des années ultérieures.

## 9. Commissions de courtage des clients

Dans certaines circonstances, il peut arriver que le sous-conseiller en valeurs du Fonds exécute certaines opérations de portefeuille auprès de courtiers qui offrent des services de courtage ou de recherche, soit directement, soit dans le cadre d'une entente de partage des commissions. Ces services peuvent comprendre la production de rapports ou d'autres communications concernant des entreprises, des secteurs d'activité, des pays ou régions et des événements économiques, politiques et juridiques. Le total des commissions de courtage versées pour la période close le 31 décembre 2025 s'élevait à 541 546 \$ (213 761 \$ au 31 décembre 2024). Aucune entente de partage des commissions n'avait cours pendant les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024.

**10. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables s'établit comme suit pour la période close le 31 décembre :

	2025			2024		
	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$	Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part \$	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$	Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part \$
Catégorie A	1 865 638	2 339 079	0,8	3 380 393	1 509 702	2,24
Catégorie F	7 302 717	7 464 649	0,98	15 159 044	6 018 913	2,52
Catégorie I	1 967 523	1 876 753	1,05	357 598	136 111	2,63
Catégorie P	650 327	827 301	0,79	1 632 111	596 333	2,74
Catégorie O	707 735	515 897	1,37	1 270 018	475 895	2,67
Catégorie F- USD	58 285	190 666	0,31	5 883	15 315	0,38